

BÉCOS FIGOS

VOTRE MAGAZINE MUNICIPAL

AUTOMNE - HIVER 2023



NEZIGNAN-
L'EVÊQUE

#VIVRE.ENSEMBLE

Le magazine municipal est édité par la Mairie
de Nézignan-l'Évêque

Directeur de la publication
Edgar SICARD, Maire de Nézignan-l'Évêque

Sommaire

ACCUEIL MAIRIE : 1 RUE DU 4 SEPTEMBRE

Tél : 04 67 90 45 38

Courriel : mairie@ville-nezignan.fr

Accueil :

- Lundi de 09h à 12h et de 14h à 18h
- Mardi et Mercredi et jeudi de 08h30 à 12h et de 14h à 18h
- Vendredi de 08h30 à 12h et de 14h à 16h30

POLICE MUNICIPALE

Tél : 04 67 90 45 39

Courriel : police-municipale@ville-nezignan.fr

WWW.NEZIGNAN.FR



FACEBOOK.COM/NEZIGNAN



NVE34120



Projets d'investissement et vie de la commune

Rénovation de la voirie communale :

195 000 €

Couverture du padel :

60 000 €

Extension de la vidéo protection :

25 000 €

INVESTISSEMENT / PAGE 5



UN NOUVEL EMPLOYÉ MUNICIPAL / PAGE 10



RÉNOVATION DES ESPACES VERTS DE L'EGLISE / PAGE 16



LE MARCHÉ DE NOËL / PAGE 20

3
EDITO

4
VIE MUNICIPALE

11
SÉCURITÉ

14
AFFAIRES SOCIALES

16
URBANISME

17
SPORT

18
CULTURE

21
ZOOM ENTREPRENEURS

22
JEUNESSE

24
VIE ASSOCIATIVE

26
ENVIRONNEMENT

28
OUTILS DE COMMUNICATION

29
AGENDA ET ETAT-CIVIL

30
GUIDE PRATIQUE

Imprimé par "Imprimerie Création COMBES & HUND"

Si vous souhaitez proposer un sujet d'article au correspondant du MIDILIBRE,
appelez Mr Bernard ROLLAND au 06 85 10 06 67

L'ÉDITO

Nézignanaises, Nézignanais,

En ces périodes hivernales M. le Maire et les élus n'ont pas chômé. Ils ont préparé le budget avec comme d'habitude des lignes directrices : stabilité des taux d'imposition (voir P4-5), aménagement de l'environnement et qualité des services.

Au niveau de l'environnement, nous avons encadré de manière permanente l'évolution du nouveau lotissement en incluant un volet végétalisation important avec la création d'un bosquet et de multiples plantations. Comme toujours, nous avons porté toute notre attention sur l'harmonie de l'espace public.

Nous avons également amélioré en qualité et en quantité l'espace sportif de Nézignan-l'Evêque : rénovation totale du terrain de tennis et de basket et implantation d'un terrain de padel qui complète le stade synthétique déjà installé depuis quelques mois.

Nous avons également pu maintenir la stabilité des taxes sans faire d'emprunt malgré des investissements conséquents, je citerai simplement l'achat de la maison brûlée autour du château que nous allons transformer en parking végétalisé.

Enfin vient la saison des festivités qui a déjà débuté par la course de printemps, une nouveauté qui fut un succès et qui vont se poursuivre tout au long de l'été avec d'autres nouveautés. La commission Festivités se réunira début juin pour affiner l'organisation.

Cette politique à la fois culturelle et festive est au service de la population. Cette même commission Festivités va élargir sa programmation par des manifestations culturelles et artistiques dès la fin de l'été.

DOCTEUR EDGAR SICARD

Maire de Nézignan-l'Evêque

Vice-Président de l'Agglo Hérault Méditerranée



Depuis peu commence à se mettre en place une programmation d'animation de la maison des anciens (Ancienne médiathèque). Les détails seront communiqués au fur et à mesure.

Au plaisir de vous retrouver tout au long de l'été, je vous souhaite une belle saison estivale.

Toujours à votre service

LES FINANCES DE LA COMMUNE 2022-2023

L'exercice 2022 s'est terminé sur de bons résultats financiers, fruit d'une gestion fine des dépenses et la recherche permanente d'une optimisation des recettes.

L'excédent budgétaire dégagé va permettre de financer les investissements prévus au budget 2023 et ce, sans avoir recours à l'emprunt. Dans un contexte économique tendu assorti d'une hausse importante des taux d'intérêts, cette santé financière nous permet de réaliser sereinement les projets qui ont été décidés. Tous les indicateurs finan-

ciers sont au vert, avec un taux d'épargne brute (solde recettes - dépenses divisé par les recettes) de 16,50% * qui reflète une bonne gestion des deniers publics.

De la même manière, nous restons vigilants sur le niveau d'endettement de la commune qui représente, en 2022, un équivalent habitant de 754 € tandis que la moyenne nationale en 2021 (dernier chiffre publié) était de 1034 €/habitant **

Cette approche rigoureuse du budget, conduite depuis de nombreuses années, nous autorise

cette année encore à ne pas augmenter la fiscalité. Pour mémoire, les taux d'imposition n'ont pas varié depuis 2008 et nous travaillons à maintenir ce cap de gel de la fiscalité aussi longtemps que possible tout en offrant aux habitants de Nézignan-l'Evêque, un niveau de service que nous souhaitons être de qualité.

***Seuil de vigilance : taux <10%**

Seuil d'alerte : taux < 7%

**** Source Observatoire des Territoires**

Budget Primitif 2023

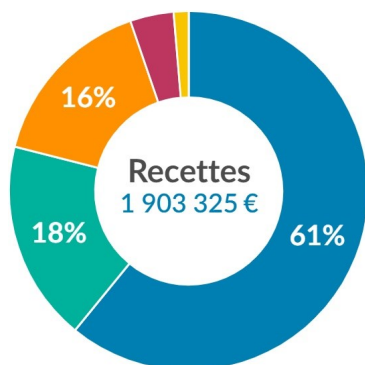
Fonctionnement

1 903 325 €

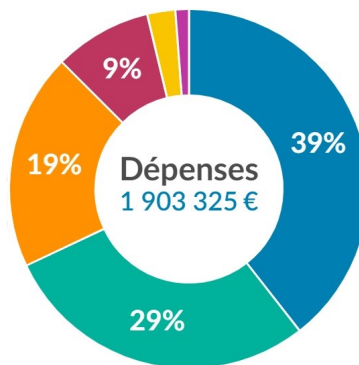
Investissement

918 056 €

Fonctionnement

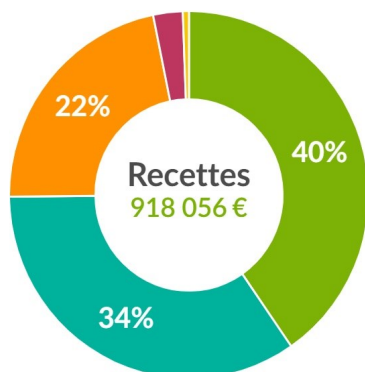


- Impôts et taxes : 1 159 349 €
- Dotations et participations : 343 643 €
- Excédent antérieur : 300 000 €
- Produits des services : 74 526 €
- Autres recettes : 25 807 €

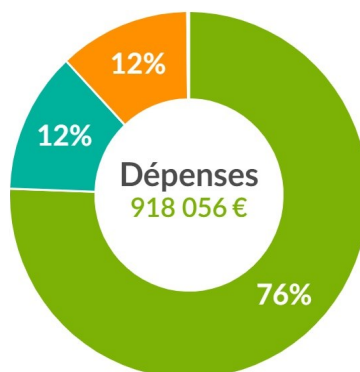


- Charges de personnel : 750 900 €
- Charges générales : 543 457 €
- Virement à section d'invest : 370 800 €
- Charges gestion courante : 166 967 €
- Intérêts d'emprunts : 48 000 €
- Autres dépenses : 23 201 €

Investissement



- Virement de section de fon : 370 800 €
- Excédents de fonct capitalis : 316 331 €
- Dotations et subventions : 201 425 €
- Autres recettes : 24 500 €
- Produits des cessions : 5 000 €



- Dépenses d'équipement : 693 621 €
- Déficit d'invest reporté : 114 435 €
- Remboursement du capital : 108 500 €
- Autres dépenses : 1 500 €

VIE MUNICIPALE

Travaux de rénovation Chemin des Moulins et Rue du Foyer



Projets d'investissement et vie de la commune

Rénovation de la voirie communale :

195 000 €

Couverture du padel :

60 000 €

Extension de la vidéo protection :

25 000 €

Restauration chapier de l'église :

18 000 €



Couverture du Padel

Comment se répartissent les dépenses de la commune en 2023



63%

1 461 324 €
Admin générale

787€ / habitant



30%

693 621 €
Infrastructures

374€ / habitant



7%

156 500 €
Rembours dette

84€ / habitant



0%

201 €
Autres dépenses

0€ / habitant

Admin générale : Administration générale dont charges de personnel, entretien, maintenance, fournitures, prestations de services, électricité, télécom, eau | Infrastructures : Travaux, constructions, rénovation de bâtiments, acquisitions, études | Rembours dette : Remboursement dette

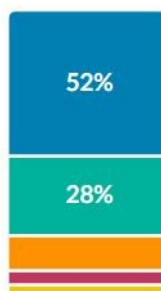
Compte Administratif 2022

Fonctionnement



Recettes : 1 646 252 €

■ Impôts et taxes :	1 060 696 €
■ Dotations et participations :	464 589 €
■ Produits des services :	76 511 €
■ Autres recettes réelles :	44 456 €



Dépenses : 1 354 920 €

■ Charges de personnel :	709 362 €
■ Charges générales :	382 019 €
■ Charges gestion courante :	165 197 €
■ Interêts d'emprunts :	49 444 €
■ Autres dépenses réelles :	29 218 €
■ Dépenses d'ordre :	19 680 €

Investissement



Recettes : 719 616 €

■ Excédents de fonct capitalisés :	254 913 €
■ Dotations et subventions :	244 746 €
■ Emprunt :	200 000 €
■ Recettes d'ordre :	19 680 €
■ Autres recettes réelles :	277 €



Dépenses : 654 123 €

■ Dépenses d'équipement :	526 606 €
■ Remboursement du capital :	96 516 €
■ Autres dépenses réelles :	31 001 €

VIE MUNICIPALE

LA GARDERIE MUNICIPALE

La garderie municipale représentée par Laura et Déborah et la médiathèque représentée par Estelle se sont rendues mercredi 12 avril à l'EHPAD afin de partager un moment de jeux, de

lecture et de chant avec les résidents.

Cette rencontre fut riche en émotions et s'est terminée par un goûter. Estelle, Valérie et Sophie, animatrice à l'EHPAD

s'étaient concertées afin de préparer ce moment. Ces rencontres auront désormais lieu une fois par mois.



Plus d'infos sur

nezignan.fr

Tel : 04 67 90 45 38

Inscription obligatoire sur <https://portail.berger-levrault.fr/15924/accueil>

ZOOM SUR QUELQUES ACTIVITÉS MENÉES PAR LA GARDERIE



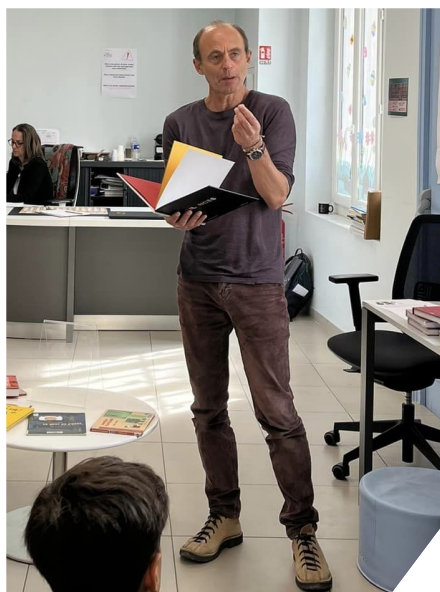
RENCONTRE AVEC L'AUTEUR JÉRÔME RUILIER

Enfants et parents s'étaient donnés RDV, le mercredi 12 avril à 10h à la médiathèque pour rencontrer Jérôme Ruil-



lier, auteur, dessinateur et illustrateur. JR est né le 03/03/1966 à Fort-Dauphin (Madagascar), il a suivi des études à l'Ecole supérieure des arts décoratifs de Strasbourg, en atelier d'illustration. Aujourd'hui, il vit à Grenoble et aime raconter des histoires avec son amie Isabelle Carrier, illustratrice également. Après la présentation de Nathalie, membre de l'association Tapatoudi, JR a évoqué ses inspirations : « *Je parle de choses qui me touchent, dans ma famille ou dans le monde autour de nous.* » *Quatre petits coins* est une histoire d'adultes adaptée aux enfants de 3-4 ans. Mes livres sont issus de la colère, des sentiments d'injustice que j'ai besoin de combattre. » Puis Nathalie a entamé la lecture du livre « Quatre petits coins » ouvrage qui peut se définir comme une clef pour aborder les difficultés de l'existence. Jérôme qui est

confronté dans la vie au problème du handicap a alors dessiné sur paperboard, l'histoire de sa fille Anouk lors de



son entrée à l'école : son gros cartable, un grand sourire mais aussi les punitions qui s'enchaînent, la tristesse qu'il traduit par la couleur bleu. « *La tristesse naît dans le ventre, ça se tord, ça pèse...* » Anouk n'est pas une enfant comme les autres, la porte de l'école n'avait vu passer que des enfants ronds. Alors, Jérôme interpelle les enfants : « *Que peut-on faire ?* » L'aider, répond un enfant qui devient son copain. Jérôme Ruillier a présenté d'autres ouvrages, tous marqués par le besoin d'aborder la différence et de l'inscrire dans la vie comme la normalité. Les autres ouvrages, « *Le petit monde de Nour* », « *Les Mohamed* », « *Où va Mona ?* » sont disponibles à la mé-

diathèque. La rencontre s'est poursuivie par une séance de dedicaces et d'échanges informels entre l'auteur et les personnes présentes, autour du verre de l'amitié offert par la municipalité.



VIE MUNICIPALE

ATELIERS CRÉATIFS ORGANISÉS À LA MÉDIATHÈQUE « CRÉ'ACTIVITÉ » SUR LE THÈME DU PRINTEMPS

Réalisation de compositions florales de Pâques. Les enfants ont tout d'abord décoré les contenants avec feutres, peinture et rubans, puis décoré les œufs de pâques au vernis colle, et enfin

ont pu créer leur composition avec des fleurs fraîches (Prestige de fleurs): plaisir olfactif assuré !!

Avec beaucoup de fierté, chacun est reparti avec sa compo-

sition de Pâques.

Les fleurs restantes ont été déposées à l'EHPAD les Aman-diers pour le plus grand plaisir des résidents



CRÉ'ACTIVITÉ SUR LE THÈME HALLOWEEN

Durant les vacances scolaires, les enfants préalablement inscrits ont participé à **un atelier créatif sur le thème d'Halloween** proposé par la Médiathèque de Nézignan-

l'Evêque et organisé par Estelle.

Cette animation a débuté par un accueil halloweenesque suivie d'une lecture (contes de Grimm), d'une activité "construction d'un

attrape cauchemars", d'une distribution de bonbons et enfin les enfants volontaires ont bénéficié d'un petit maquillage d'araignées.



PORTRAIT : DÉPART À LA RETRAITE DE MME DOMINIQUE CAUMONTAT

Peu de temps après son installation avec son mari Philippe dans la région, des amis leur ont recommandé un joli village près de Pézenas. Lorsqu'ils l'ont découvert ils ont été sous le charme : « Il nous a plu immédiatement, il s'agissait de Néziguan-L'Evêque ». Dominique et Philippe ont décidé de s'y établir et ont construit leur nouvelle vie ici.

Polyvalente, Dominique a d'abord travaillé dans la préparation et l'accueil. Puis, elle a ensuite souhaité se reconverter et a suivi une formation afin de se diriger vers le service à la personne.

Elle a réalisé plusieurs stages inhérents à sa formation à l'EHPAD Les Amandiers. Par la suite, il y a 15 ans, elle a intégré l'EHPAD tout d'abord en



tant qu'agent social. Lorsqu'un besoin d'animatrice s'est fait sentir, le directeur qui la présentait pour ce poste le lui a proposé.

Dominique a alors accepté cette nouvelle aventure. Elle a débuté sa prise de poste par un recensement des besoins des résidents et a proposé des ateliers, encouragée par ceux-ci.

Elle s'est auto-formée et a proposé une diversité d'ateliers réguliers : gymnastique, atelier légumes, loto, rencontres avec les enfants, soins... ainsi que des ateliers pour les événements calendaires adaptés à tous en fonction des possi-

bilités de chacun, tout en cherchant à motiver tous les résidents y compris les récalcitrants ! Il lui a fallu du temps pour « apprivoiser » certains résidents mais elle a réussi !

Petit à petit elle a gagné en aisance et en confiance en elle et c'est ainsi qu'une multitude d'idées ont germé : « *Je cherchais l'inspiration partout, j'observais les objets et j'imaginais des simplifications... Ça m'a portée car je voyais que l'animation faisait bouger des choses, levait des blocages comme exemple une personne qui ne parlait jamais et qui s'est soudainement mise à chanter pendant un atelier. Au fur et à mesure, j'ai adapté des activités aux personnes plus dépendantes comme par exemple des soins de main* ».

« *C'est un poste qui demande des capacités d'adaptation : s'harmoniser aux résidents et aux équipes. La création d'Animâge a permis d'impliquer plus de personnes et d'organiser de jolies fêtes notamment avec les filles...* ».

Suite à des problèmes de santé, elle a décidé que l'heure de la retraite avait sonné : « *A 65 ans j'ai décidé qu'il était temps de prendre ma retraite, c'est un métier prenant mais fatigant. Je voyais la retraite comme un moment pour prendre soin de moi : kiné, marche peinture.. et en effet je me vide la tête quand je peins. J'ai plus de temps pour inviter, passer du temps avec ma famille et mes amis* ».

Dominique a vécu un joli voyage avec les résidents. A présent, elle a des projets comme voyager avec son mari lorsque celui-ci sera également à la retraite même si elle avoue se sentir un peu nostalgique lorsqu'elle se rend à l'EHPAD car elle voit les résidents vieillir.

Merci à Dominique pour toutes ces années d'implication, de moments de vie et de partage offerts aux résidents. Nous lui souhaitons « Bonne retraite ! »

VIE MUNICIPALE

PORTRAIT : GWENDAL NOUVEL EMPLOYÉ MUNICIPAL

Gwendal GUIONNET, employé municipal

Gwendal réside à Alignan-du-Vent et a 2 enfants de 5 et 2 ans. Il est Agent technique sur la commune de Nézigman-L'Evêque depuis juillet 2022, intervient sur les bâtiments et les infrastructures publiques.

Son parcours :

Titulaire d'un BEP Peinture, d'un BEP Aménagement paysager, d'un CAP Plomberie, il a ensuite intégré l'entreprise LLARI en

plomberie durant 8 ans puis a travaillé au SICTOM durant 3 ans.

Ce qui lui plaît dans ce poste :

Être au contact des Nézigmanais, toucher à tout, rendre service, travailler à Nézigman-L'Evêque, un village propre et agréable.

Sa passion dans la vie :

Le rugby qu'il pratique depuis l'âge de 6 ans. Gwendal fait partie du stade Piscénois et a aussi joué à Béziers et à Millau.

Ses projets : Il souhaite être sta-

giarisé prochainement et continuer de travailler pour la commune.



VŒUX 2023 DE M. LE MAIRE

Une cérémonie sous le signe de la convivialité. Monsieur le Maire a exprimé sa satisfaction de pouvoir à nouveau convier les Nézigmanais à cette cérémonie et a ensuite présenté la politique qu'il mène avec son conseil municipal depuis trois ans.

En évoquant l'évolution du rôle de l'élu ces dernières années (de la gestion de la cité à la co-gestion d'un territoire l'agglomération Hérault Méditerranée), il a aussi précisé celui-ci: améliorer l'environnement, les services et stabiliser les

impôts locaux. Il a ensuite détaillé les différents projets réalisés et à venir, au niveau de la sécurité, de la culture, de la voirie, la prise en compte des problématiques au niveau énergétique, les festivités... à destination de la jeunesse et des anciens.

Tous ces projets s'articulent autour d'une politique globale axée sur l'école, la culture, le sport et visant le renforcement de l'identité de Nézigman-L'Evêque notamment en ancrant les principales activités culturelles au centre du

village à proximité des commerces locaux.

Monsieur le Maire a conclu son discours en évoquant l'éclosion du nouveau lotissement qui va voir Nézigman-L'Evêque passer la barre des 2000 habitants et permettre ainsi l'installation et la prospérité des commerçants et artisans de la commune.

Les nombreux convives ont ensuite pu échanger autour d'un cocktail dînatoire en présence du duo « Trumpet and Voices ».



QU'EST-CE QUE LA CABANISATION ?

Toute construction ou installation d'un habitat permanent ou occasionnel, sans autorisation, en espace inconstructible naturel, agricole ou forestier est prohibée.

Maisons, villas, mobil-homes, caravanes, chalets, yourtes, etc. implantés sur une parcelle inconstructible, constituent des infractions aux législations existantes en matière d'urbanisme, de santé, d'environnement ou de fiscalité. La cabanisation est un délit pénal.

La cabanisation :

Elle expose les personnes aux risques forts d'inondation et de feux très présents dans le département, sans possibilité d'intervention des services de secours ;

Elle dégrade les espaces naturels, agricoles ou forestiers ainsi que les paysages et favorise la pollution des sols et de l'eau (déversement d'eaux usées, absence de collecte de déchets...) ;

Elle gaspille les terres agricoles (pollution, pression foncière, mitage...) et réduit les capacités de production et d'alimentation de la population ;

Elle favorise les risques sanitaires et sociaux (habitat indigne et insalubre, absence de réseau d'eau potable, d'assainissement...) ;

Elle peut engendrer des départs de feux et entraîner des dégâts considérables ;

Elle constitue un sentiment d'impunité et d'iniquité entre citoyens, face à la loi.

À Nézignan-l'Evêque

La Municipalité lutte énergiquement contre ce phénomène avec le concours de la Police municipale et les services de l'État (DDTM – Gendarmerie – Préfecture – Justice). Depuis août 2020, des procédures ont été engagées contre les propriétaires ou locataires de parcelles, principalement au Sud du village mais également sur l'ensemble de la commune. Ces procédures, longues et complexes, sont toujours en cours, sous la direction du Parquet de Béziers. Elles sont suivies par M. le Maire et l'élue déléguée à la sécurité.

M. le Maire a signé la charte contre la cabanisation en Sous-Préfecture de Béziers en 2021 avec la volonté de lutter contre ce fléau qui se développe. En 2020, le Conseil Municipal a délibéré sur l'obligation de demander à la Mairie un certificat de non-opposition à la division parcellaire avant la déclaration préalable de division.

Les bons réflexes avant d'acheter un terrain en espaces naturels.

Afin de ne pas se retrouver dans une situation illégale et risquer d'être condamné par le juge à démolir son habitation et/ou remettre en état la parcelle sous astreintes journalières : renseignez-vous en Mairie de Nézignan sur les **droits, obligations et prescriptions** en matière d'urbanisme qui s'appliquent à la parcelle ;

vérifiez que la construction ou la présence d'un habitat temporaire ou permanent est bien légale,

même si le terrain est déjà habité ; assurez-vous qu'il n'y ait pas de procédure en cours et/ou une condamnation déjà prononcée.

Les notaires et la commune sont là pour vous apporter ces informations afin d'acheter en connaissance de cause. Être agriculteur ne donne pas un droit de construire en espace agricole. La nécessité d'une construction pour l'exploitation agricole doit être dûment justifiée, et peut donner lieu à un **droit de construire par dérogation**.



LA SÉCURITÉ À NÉZIGNAN, UNE PRÉOCCUPATION PERMANENTE

Essentiellement en raison de l'actualité et de la pression exercée par les administrés, la question de la sécurité est devenue centrale pour les Maires et leurs équipes. Cette réflexion nous l'avons dans tous les domaines de la sécurité dans le cadre de la Politique de la Ville à Nezignan.

Protéger nos concitoyens reste une priorité et l'adaptation est permanente pour contrer les phénomènes de délinquance, développer la prévention et l'information, limiter les risques routiers.

La Vidéoprotection et la Police Municipale (PM), sujets centraux : Indispensables aujourd'hui pour une commune comme la nôtre, proche de Pézenas et dont la population augmente. Les foyers de délinquance, les zones à risques, les déviances et les déplacements, de nature à créer des troubles à l'ordre public, doivent être repérés et analysés. C'est la mission de la PM. Un lien étroit et permanent est entretenu avec la Gendarmerie pour la protection de nos concitoyens et la résolution des enquêtes.

La plateforme « Voisins Vigilants », une grande avancée : Notre adhésion en 2015 permet à plus de 130 familles d'y être connectées. Un lien est établi entre Mairie vigilante et notre PM. C'est un outil complémentaire dans la lutte contre la délinquance avec l'implication de tous. Il faut inciter d'autres foyers à y adhérer – (Voir la plaquette VV)

La Sécurité routière : L'axe principal bordé de nos beaux palmiers, traverse le village avec une circulation intense et régulière. L'école et la Mairie sont au centre et la vie s'organise autour des commerces et des activités associatives diverses. Au fil des années, avec la construction des lotissements les déplacements sont en augmentation. La ville travaille sur cette orientation pour favoriser les déplacements dit « doux » entre les lotissements et le centre bourg. Les aménagements du Clos Paradis vont y contribuer.

La prévention, L'information, la sensibilisation : Développer des actions dans ce domaine chez les plus jeunes et les éduquer à la citoyenneté restent une priorité des élus. Par exemple, depuis deux ans les élèves de CM2 sont sensibilisés aux risques cyber.



Dans le secteur, notre commune est la première à avoir mis en place le Permis Internet à l'école. Nous sollicitons aussi le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) pour des financements. Enfin, nous sommes également soucieux des violences intra familiales (VIF) qui sont en augmentation dans toutes les communes.

La sécurité intervient dans plusieurs domaines. Elle est intimement liée à une politique de la ville attachée au développement de notre commune, à la diversité de la population et à son augmentation. Bien que Ne-zignan soit encore un village épargné, sa proximité avec des villes à fort taux de délinquance doit nous sensibiliser. Il est important d'être vigilant et d'avoir une politique de la ville en perpétuel développement, en lien avec nos concitoyens.

Les chiffres clés (sur les 12 derniers mois)



134
foyers Voisins
Vigilants et Solidaires
(VVS)



4
alertes envoyées par
des voisins



200
échanges entre
foyers VVS



1390
échanges Mairie -
foyers VVS



Inscrivez-vous aussi, c'est simple et gratuit !
www.voisinsvigilants.org

2NDE ÉDITION DU PERMIS INTERNET

Mardi 18 avril, après un échange avec les parents et des élèves de CM2, visant à leur expliquer le projet « permis internet »,

l'adjudant Fabrice BERMOND expert de la prévention en milieu scolaire a remis un diplôme ainsi qu'un permis internet à chaque CM2 de l'école Georges Brassens. En effet, pour la seconde année consécutive Jean-Louis CANTAGRILL, adjoint à la sécurité a initié ce programme de prévention à la demande de M. le Maire qui repose sur un partenariat entre la gendarmerie nationale, l'éducation nationale et AXA assurances. Il a pour objectif de permettre aux enfants d'assimiler les règles élémentaires de prudence et de civilité sur internet avant leur entrée au Collège.

Suite à cette remise, l'école a proposé le verre de l'amitié pendant lequel les parents ont pu échanger avec l'adjudant F. BERMOND, les enseignants et les élus présents.



L'APPLICATION « MA SÉCURITÉ »

#MaSécurité : Nous vous informons que vous pouvez désormais télécharger l'application **Ma Sécurité** sur internet ou en scannant le QR code. Elle offre la réponse la mieux adaptée à vos questions sur votre sécurité et facilite vos échanges avec la Gendarmerie



CONCERT LYRIQUE À L'EHPAD LES AMANDIERS

Vendredi 4 novembre, un concert lyrique pour les résidents et leur familles organisé par l'association Pézenas Enchantée a eu lieu à L'EHPAD les Amandiers. Ce concert a été proposé par les organisateurs du festival d'art lyrique Pézenas enchantée pour remercier l'EHPAD qui avec l'accord de M. le Maire a fourni 400 repas à un prix raisonnable lors de la 16ème édition du festival d'art Lyrique Pézenas Enchantée.

Un grand merci aux artistes : la soprano, Corinne GAUTIER, le ténor, Jean-Pierre TORRENT et la pianiste, Sabine LIGUORI qui ont fait vivre aux résidents un magnifique moment exaltant.

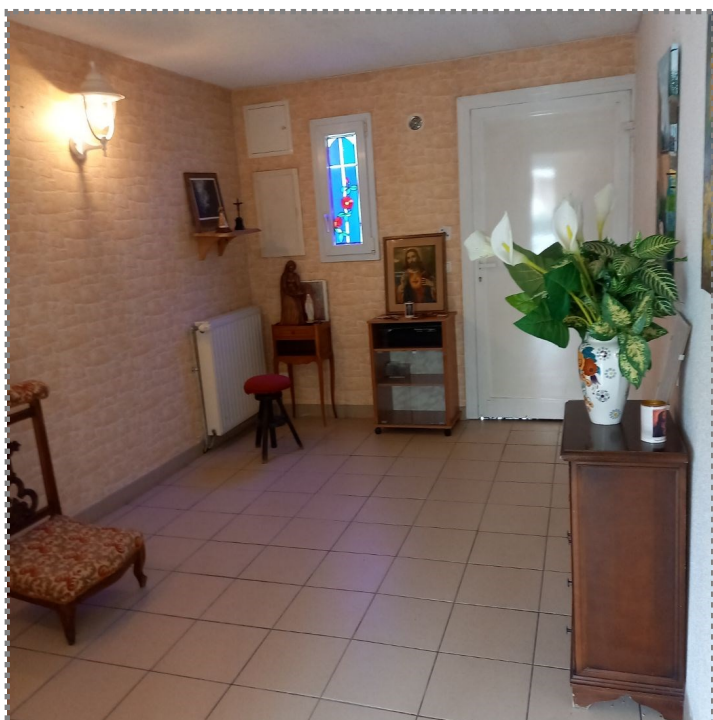
Monsieur le Maire remercie particulière-

ment Madame Françoise GANDELIN, présidente de l'association, Madame Christine GUIRAUD, trésorière et Monsieur Jean CHAUVÉAU, secrétaire pour cette aimable attention et ce concert de grande qualité.



CHAPELLE DE L'EHPAD

Nous rappelons que La Chapelle de l'EHPAD est utilisable par les Nézignanais-es qui en ont la nécessité sur simple demande auprès de l'EHPAD.



JOURNÉE DE LA FEMME À L'EHPAD

La journée de la femme a été fêtée en chanson le 08 mars à l'EHPAD « Les Amandiers ». Le chanteur Tony VITULANO avait concocté un répertoire pour ces dames par lequel il a su les conquérir et les pousser à chanter avec lui. Un excellent gâteau maison au chocolat est venu ravir les papilles et clôturer cet après-midi musical.



AFFAIRES SOCIALES

TRADITIONNEL REPAS DES AÎNÉS

Le repas des aînés organisé par le CCAS et son président Monsieur Edgar SICARD s'est déroulé samedi 25 février dans une excellente ambiance.

Après les propos de bienvenue de Monsieur le Maire dont l'évocation de l'inauguration de la Maison des anciens, les invités ont pu déguster les plats du traiteur Vatou et profiter du spectacle donné par les Miss Rétro: Bénédicte et Cindy qui les ont entraînés dans un voyage imaginaire à Paris. Heureux de partager ce moment convivial après ce long entracte dû aux conditions sanitaires pendant lequel

des colis gourmands leur avaient été distribués, les anciens ont participé au spectacle et ont assisté à la remise



d'un bouquet de fleurs offert par M. le Maire et Mme Nicole RESSEGUIER, vice-présidente du CCAS, à Madame Rolande PAU, Nézignanaise et doyenne de la journée.



BOURSE AUX JOUETS CCAS

Une deuxième vie pour 100 jouets

Nous remercions l'ensemble des Nézignanais-ses pour leur participation aux affaires sociales de la commune.

En donnant ou en achetant des jouets vendus quelques euros symboliques lors du marché de Noël, vous avez participé à la joie de certains enfants tout en donnant une seconde vie à ces jouets.

Ces euros récoltés au profit du CCAS permettent aussi de venir en aide à certaines personnes. Nous vous remercions pour ce geste solidaire et écoresponsable.



URBANISME

RÉNOVATION DES ESPACES VERTS DE L'ÉGLISE SAINTE-MARIE-MADELEINE

Programmés pour l'automne, les travaux de rénovation du talus de l'Eglise réalisés par la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée en lien avec la municipalité sont terminés.

Des concertations ont mené aux choix suivants :

- Des pentes tapissantes qui demandent un minimum d'entretien
- L'utilisation de brique pilée pour limiter les excréments de chats
- Des bacs en acier corten dans un souci d'harmonisation avec le reste du village

La municipalité a souhaité l'installation de ces bacs afin d'y insérer des plantes officinales et potagères selon les saisons et qu'ils constituent un point de départ de futurs projets (bacs partagés) pour les Neziignanais-es.

Cette création redonne ses lettres de noblesse au jardin et met en valeur l'Eglise Sainte-Marie-Madeleine tout en offrant un espace de promenade, de détente et bientôt de partage aux Neziignanais-es

Nous rappelons que la présence des chiens est strictement interdite dans ce jardin.



RÉHABILITATION TERRAIN

Après concertation avec les usagers, la réhabilitation du terrain de Tennis / Basket a pu démarrer. Elle est aujourd'hui en passe d'être terminée.



SALLE MARCEL PAGNOL

Lors du dernier conseil municipal, les élus se sont prononcés en faveur d'une modification de dénomination du Foyer Rural et l'ont rebaptisé Espace Marcel Pagnol.

Cette décision a été prise pour apporter plus de clarté dans l'occupation des salles de la commune.



ZOOM SUR DEUX NOUVELLES ASSOCIATIONS SPORTIVES

LE TEAM JUDO 34 DE NÉZIGNAN

Fabien Fornell a 38 ans, il est marié, un enfant, il est professionnel du sport depuis 18 ans et vient de créer son club, le Team Judo 34 de Nézigian. Ceinture noire, 3ème dan, disposant du BEES et du DEJEPS, il commence sa carrière d'éducateur à Béziers en 2004 avec les cheminots puis intègre sans tarder le club de haut niveau Olympic judo Nice où il passera 15 ans. Plusieurs fois champion en Languedoc et PACA, sélectionné en équipe de France sénior en 2020, il est 5ème au championnat du monde vétéran en 2021.

Revenu dans sa région natale, il souhaite s'implanter de façon durable à Nézigian et faire grandir son club. « Le

judo représente plus qu'un sport dit-il, c'est l'école du respect, de la modestie, on y acquiert la maîtrise et la confiance en soi ». Ce sont ces valeurs qu'il veut faire partager à ses élèves et si les jeunes sont majoritaires aujourd'hui, il souhaite voir se présenter des adultes, pratiquants et débutants. Fabien fourmille d'idées comme « proposer à l'école un cycle pédagogique incluant une initiation au judo », ou « créer des stages multi-activités pendant les vacances pour éviter le désœuvrement des enfants » parce qu'il voit le judo comme une composante du développement personnel.

Fabien pratique aussi le Sambo, art martial né en URSS

dans les années 30, intégré aux disciplines olympiques en 2021. C'est un mélange de lutte, de judo et de boxe. Depuis le mois d'octobre dernier, Fabien l'enseigne à Nézigian. « *L'une des principales qualités dans ce sport, c'est l'explosivité, c'est-à-dire produire un effort intense et puissant* » dit-il encore. Ce sont effectivement les qualités de la jeunesse. Il fonde de grands espoirs sur les plus jeunes de ses compétiteurs, espère voir adhérer des adultes au Team Judo34 et proposer trois cours dès la rentrée scolaire 2023 : Baby judo (4/5ans), Judo Enfants (6/12 ans) et Sambo ado/adultes.

Si vous souhaitez voir un cours de Sambo ou de Judo, vous pouvez en toute simplicité vous présenter le lundi de 17H30 à

18H45 à L'Espace Marcel Pagnol ou prendre contact avec Fabien : 0611701116 ou lui adresser un mail à teamjudo34@gmail.com



ECOLE DE DANSE « LES 8 TEMPS »

Deux prix obtenus par l'école de danse les 8 temps

Les élèves de l'école de danse les 8 temps ont participé à un concours de danse organisé par l'association Kdanse de Montbazin samedi et dimanche 11/12 février dont le jury était composé de professionnels de la danse.

Ce concours regroupait plusieurs disciplines: contemporain, classique, jazz, danses urbaines et a réuni une trentaine d'écoles de la région.

L'école les 8 temps a présenté :

- un groupe en catégorie 16 ans et plus, avec la chorégraphie FUNAM-BULE et a obtenu un premier prix avec la note de 16/20.

- un solo de Clémence FRANCESCHI, dans la catégorie 6/11 ans, avec la chorégraphie PULSATION, et a obtenu un deuxième prix avec la note de 15,33/20

Lucie PONS, professeur de l'école de danse les 8 temps et ses élèves ont vécu un weekend riche en émotions.

Bravo à vous toutes !



EXPO PHOTOS « DÉAMBULATION PHOTOGRAPHIQUE » ET BALADE CONTÉE

Une matinée sur le thème « vieux village ».

Samedi 1er octobre 2022, la municipalité en partenariat avec l'office du tourisme de la CAHM a organisé une matinée sur la thématique « Nézignan Vieux village » qui a débuté par une balade contée dans les ruelles et s'est terminée par l'inauguration de l'exposition photographique, « déambulation photographique à Nézignan-l'Evêque » 3ème édition.

Philippe CHARLEUX, conteur et comédien a entraîné avec lui la

trentaine de personnes présentes à la découverte des ruelles du vieux village. Au fil des rues, le conteur s'est arrêté à différents endroits intéressants afin de conter à sa manière des histoires, contes, devinettes... sortis de son imagination et inspirés par les lieux qui ont maintenu l'attention et la curiosité de son auditoire.



S'ensuivit l'inauguration de l'exposition photographique à la Maison du patrimoine. Les visiteurs ainsi que les participants au concours photographique ont pu découvrir la diversité des clichés préalablement sélectionnés par le jury.

M. Le Maire Edgar SICARD accompagné des élus en charge de cet événement Kevin DUCROT, Jacques PUCCIO et Marie-Aude SICARD ont ensuite remis les prix des trois lauréats :

- Le prix du jury dans la catégorie « ADULTE » a été remis à madame Sophie MASERATI représentée par sa fille Estelle GARRIC (Un bon pour un soin du visage à l'institut de beauté l'institut Bio)

- Le prix du jury dans la catégorie « ENFANT » a été remis à Mélissa DEBRAC (un bon d'achat d'une valeur de 70 euros utilisable chez Intersport)

- Le prix « coup de cœur du Maire » a été remis à Erika DEBRAC (un bon pour un soin du visage à l'institut Le boudoir)

Nous félicitons les lauréats et les remercions pour leur participation ainsi que tous les participants.



CULTURE



PRIX DU JURY « ADULTE »



PRIX DU JURY « ENFANT »



PRIX « COUP DE CŒUR DU MAIRE »



PRIX DU PUBLIC « ADULTE »



PRIX DU PUBLIC « ADULTE »

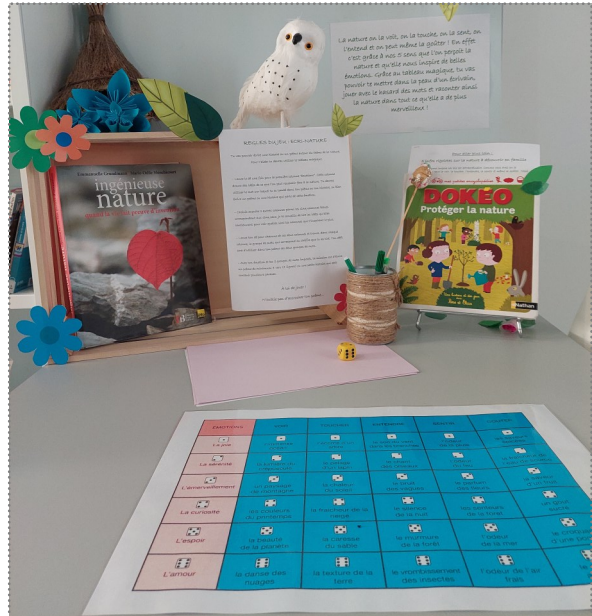


PRIX DU PUBLIC « ENFANT »

Nous félicitons aussi Nathalie LORIENTE et à nouveau Sophie MASERATI qui ont remporté le premier prix du public ex aequo et ont chacune gagné un bon cadeau : Un à utiliser dans le salon de coiffure "LE COLIBRI" et le second à utiliser dans le salon de coiffure "MAGIC'HAIR BY SANDRINE" ; ainsi que Son CHAMREUN pour sa photographie qui a obtenu le prix du public enfant et un bon d'une valeur de 70 euros (Intersport). Pendant l'exposition photographique qui s'est tenue à la maison du patrimoine du 1er octobre au 12 novembre, les visiteurs ont voté pour élire le prix du public adulte et le prix du public enfant.

EXPOSITION « ECRI-NATURE » À LA MÉDIATHEQUE ACTUELLEMENT ET JUSQU'À LA FIN DE L'ÉTÉ

"Ecri-Nature" : La nature on la voit, on la touche, on la sent, on l'entend et on peut même la goûter ! En effet c'est grâce à nos 5 sens que l'on perçoit la nature et qu'elle nous inspire de belles émotions. Grâce au tableau magique, vous allez pouvoir vous mettre dans la peau d'un écrivain, jouer avec le hasard des mots et raconter ainsi la nature dans tout ce qu'elle a de plus merveilleux ! Nous vous attendons pour compléter l'arbre" à poèmes, merci aux lecteurs et élèves qui ont déjà participé.



MARCHÉ DE NOËL : UNE JOURNÉE FÉERIQUE

Retour en images sur le marché de Noël qui a eu lieu cette année à l'Espace Marcel PAGNOL



Des artisans majoritairement Nézignanais



La restauration s'est répartie entre les associations et les commerçants du village



Nombreuses animations tout au long de la journée : parade Happy Noël, distribution de bonbons



Chasse aux trésors, atelier lettre au Père-Noël, spectacle de Pom-pom girls, retraite aux lampions ...

ZOOM ENTREPRENEURS

SI VOUS SOUHAITEZ BÉNÉFICIER D'UN REPORTAGE, CONTACTEZ LA MAIRIE

RETROUVEZ LES ARTICLES SUR FACEBOOK, INSTAGRAM EN « STORY À LA UNE » ET SUR NEZIGNAN.FR

MICKAËL SPITALERI : EPICERIE-TABAC « CHEZ MICKA »

L'Épicerie Chez Micka, plus qu'une épicerie-tabac un lieu incontournable à Nézigian dans lequel vous serez accueillis chaleureusement par Mickaël, Annick, Laetitia et Gaëlle.

Mickaël est né et a grandi à Nézigian-

l'Evêque. Titulaire d'une formation mécanique automobile, il a exercé sept années en tant que mécanicien. Suite à un problème de santé, il s'est reconverti dans la vente de pièces détachées automobile.

Fort de cette expérience en vente, et habité par l'envie de participer à la vie du village, il a repris la gérance de l'Épicerie de Nézigian il y a trois ans, en 2020 aidé par Annick (l'Elfée des crêpes !).

Mickaël SPITALERI et sa compagne Annick se sont rencontrés à Nézigian-l'Evêque il y a 14 ans. Le couple s'est installé dans un premier temps à Saint-Thibéry pour y rénover une maison en attendant de trouver leur bonheur à Nézigian-l'Evêque. Lorsque l'occasion s'est présentée de revenir

au village natal de Mickaël, le couple s'y est réinstallé avec enthousiasme ! Pendant 10 mois, Mickaël a géré seul l'épicerie :

commandes, mise en rayon, accueil de la clientèle... L'envie de satisfaire ses clients et le contact avec ceux-ci lui ont rapidement permis de mettre ses idées en application en proposant de nouveaux produits et services.

L'Épicerie chez Micka s'est diversifiée ; de par les produits proposés : rôtisserie, crêpes à emporter, tabac mais aussi de par les services.

En effet, aujourd'hui l'épicerie Chez Micka c'est une épicerie-tabac qui propose aussi

de nombreux services tels que la FDJ (Française des jeux), les cartes prépayées dématérialisées et le relais pickup.

C'est aussi 3 vendeuses supplémentaires dont deux à plein temps: Annick, Laetitia (la sœur de Mickaël) et Gaëlle !

L'épicerie-tabac Chez Micka vous accueille tous les jours dans la joie et la bonne humeur de 7H30 à

12H30 et de 17H à 19H. Le samedi de 8H à 12H30 et de 17H à 19H et le dimanche de 8H à 12H30.

Merci à Micka et son équipe pour leur implication et leur accueil, nous leur souhaitons longue vie et prospérité ! @Epicerie-Tabac chez Micka

Si vous êtes un(e) entrepreneur(se) de Nézigian-l'Evêque et que vous souhaitez bénéficier d'une publication, vous pouvez en faire la demande sur Instagram @nezignan-vivre ensemble en MP, en composant le numéro de la Mairie ou en envoyant un mail à l'adresse: ma.sicard@ville-nezigian.fr



RANDONNÉE PROPRETÉ

2ème édition de la randonnée propreté : Plus d'enfants et moins de déchets

Samedi 17 septembre près de 80 enfants et parents de l'école Georges Brassens se sont mobilisés pour nettoyer les abords de Nézignan-l'Evêque dans le cadre de la « Journée mondiale de nettoyage de la planète ».

Cette randonnée organisée par l'école Georges Brassens et la municipalité a débuté à 9H30 par un petit déjeuner offert par l'école. Ensuite, les équipes réparties par secteur se sont constituées avant de débiter la collecte !

L'objectif de cet événement était non seulement de nettoyer notre village de ses déchets sauvages mais aussi de sensibiliser tout un chacun aux gestes écoresponsables. Il a aussi permis de faire le lien avec le projet préservation de l'environnement mené par l'école avec le SICTOM et de clôturer le projet avec Rescue Océan grâce auquel les enfants ont été sensibilisés sur la marche à suivre pour un ramassage des déchets en toute sécurité.

C'est dans la bonne humeur et la convivialité qu'a eu lieu cette collecte. Elle s'est terminée autour d'un encas offert par la municipalité qui a régalé les pe-

tits et les grands !

Nous remercions l'école Georges Brassens et particulièrement Audeline DUSFOUR pour son implication ainsi que le SICTOM qui a mis à notre disposition des



gants, des pinces, des chasubles ainsi qu'une benne et surtout MERCI à tous les participants !



NOËL DES ENFANTS

Un moment hors du temps offert par la municipalité aux enfants de l'école. Lundi 12 décembre, les enfants de l'école Georges Brassens ont pu assister à un spectacle interactif intitulé « Mère Noël à la rescousse » durant lequel la Mère-Noël s'est dépassée pour sauver Noël suite à un piège tendu par le vilain Père Fouettard.

En effet, Le Père Noël s'est retrouvé dans l'incapacité d'assurer la tournée de Noël et la Mère-Noël a beaucoup douté d'elle-même : « Suis-je assez compétente pour diriger l'atelier, les lutins et la fabrication des cadeaux ? ».

Au cours de ce spectacle et avec l'aide des enfants, elle a appris qu'il suffit parfois de croire en soi pour accomplir de grandes choses !

A travers des épreuves drôles et participatives, elle a été épaulée dans sa quête par des personnages attachants tels qu'un magicien féru de devinettes, le lapin de Pâques, un lutin hilare, un bonhomme de neige réparateur ...

Les enfants se sont laissés entraîner dans cet univers féérique et loufoque pour ensuite se voir remettre des pochois de friandises

par la Mère Noël et le Père Noël (qui avait retrouvé toute sa forme) ! les enfants en ont profité pour se faire photographier par leurs enseignant-es pendant ce moment et pour vérifier que leurs vœux avaient bien été pris en compte par le Père-Noël !

Les parents des enfants absents ont pu récupérer à la mairie les pochois offerts par la municipalité. Nous souhaitons de belles fêtes à tous les enfants ainsi qu'à leurs familles.



CARNAVAL ENFANTS

Retour en images sur le carnaval de l'école

Vendredi 10 mars, les enfants, les enseignants et les ATSEM ont déambulé déguisés dans Nézignan-L'Evêque et se sont rendus à l'EHPAD afin de saluer les résidents qui attendaient impatiemment leur venue. Un beau geste et une journée remplie de joie et d'amusement.



VIE ASSOCIATIVE

GOÛTER DE NOËL DE L'ESN FOOTBALL

Un goûter de Noël chaleureux organisé par l'ESN

Samedi 17 décembre les enfants du club de U6 à U12 ont pu partager un goûter de Noël Salle Marcel PAGNOL, entourés de leur équipe et de leurs éducateurs. Les parents ont répondu présent en préparant des gâteaux aussi variés que délicieux.

Le Père Noël a ensuite fait une entrée remarquée et attendue et a remis aux enfants leurs cadeaux : des plaques offertes par le club. Les plus âgés ont pris la suite (De U14 à seniors) autour d'un apéritif de Noël apporté par les licenciés et se sont vus offrir des protège-tibias personnalisés.

En tant que licenciés, les enfants bénéficient aussi d'un chèque de 10 euros pour organiser un week-end dans l'année qui favorise la cohésion. Pour les plus petits, cela peut être une sortie : cinéma, acrobbranche ..

Merci au encadrants de l'ESN pour votre dévouement et pour les beaux moments offerts aux enfants et aux adultes dans le partage et un état d'esprit familial.



ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION FOYER RURAL

Pour la saison estivale, l'association Foyer rural propose des balades en kayak de mer autour de la plage de la grande Conque à des prix préférentiels. Vue magnifique sur les fonds marins. A partir de 6 ans. 25€. Gratuit pour les 6-8 ans. Première sortie le samedi 3 juin, voir avec Christine au 06.03.89.72.91 ou Delphine au 06.76.52.2.24 pour d'éventuelles autres sorties.

Avec le même animateur Nathan, sortie en kayak et paddle sur l'Hérault, accessible à tous les niveaux, le dimanche 11 juin. A partir de 4 ans, gratuit pour les 4-8

ans, autres conditions et réservations auprès de Christine ou Delphine aux numéros ci-dessus. Tarifs identiques.

MERCREDI 28 JUIN Les élèves de l'activité Musique vous proposent de venir les écouter.

* **MERCREDI 5 JUILLET** "Théâtre en fête" avec l'activité théâtre Adultes et enfants

* **DIMANCHE 27 AOÛT** La Brasucade revient à l'espace "PAPANOU", nous pourrions y associer la présentation de nos activités.

Vous pouvez nous suivre sur Facebook ou sur <https://frcaelnzgn.wixsite.com/foyer-rural>



LE COMITÉ DES FÊTES : SOIRÉE GUINGUETTE

Une belle soirée sur le thème « guinguette »

120 personnes sont venues diner et danser samedi 11 février à l'espace Marcel Pagnol ! Pour ce premier événement 2023 organisé par le comité des fêtes en partenariat avec la municipalité, tous les ingrédients étaient réunis : spectacle de qualité, excellent repas chaud, convivialité et bonne humeur.

Après une première partie assurée par Alain Sing ans Sax, le groupe Recto Verso crée par Maxime JALLON a invité les spectateurs à découvrir « le monde de Max », soit son histoire à travers les 30 chansons préférées des Français. Les convives se sont également régalés du repas dont un couscous en plat principal préparé par le traiteur La cigale 34 et se sont ensuite enflammés sur la piste de danse entraînés par ce tourbillon musical. Le talent était autant sur scène que dans la salle !

L'esprit guinguette a régné dans la soirée grâce aux tenues de l'équipe du comité et à la décora-

tion de la salle réalisée par celle-ci.

Prochain RDV le 24 juin pour les Feux de la Saint-Jean



Source : Préfecture de l'Hérault - 07/04/2023 - herault.gouv.fr

DÉBROUSSAILLER SON TERRAIN, C'EST OBLIGATOIRE

Débroussailler son terrain et les abords de son habitation, c'est obligatoire et c'est investir pour votre sécurité face aux feux de forêt et de végétation.

Les feux majeurs de 2022 nous rappellent l'importance du risque d'incendie de forêt et de végétation. Le changement climatique intensifie ce risque : la saison des feux s'allonge et le risque s'étend progressivement dans de nouvelles régions. Pour prévenir ce danger, le débroussaillage de votre terrain et des abords de votre habitation est la meilleure des protections pour vous, vos biens et la nature environnante.

Le débroussaillage est la ceinture de sécurité de votre habitation face aux feux : il limite leur propagation et facilite l'intervention des sapeurs-pompiers. En débroussaillant votre terrain, vous investissez donc pour votre sécurité. C'est pourquoi c'est une obligation légale sur notre territoire, classé à risque.

Débroussailler, qu'est-ce que c'est ?

Débroussailler vise à réduire la masse de végétaux dans une zone de 50 mètres (ou 100 mètres - à adapter au contexte communal) autour de vos bâtiments ou autre équipement. Ce n'est ni une coupe rase, ni un défrichage. Réduire cette masse permet de diminuer l'intensité des feux et de limiter leur propagation. Les premiers travaux de débroussaillage comportent souvent de l'élagage et peuvent nécessiter

d'abattre certains arbres. Une fois le débroussaillage initial réalisé, les débroussaillages suivants consistent surtout en de l'entretien et de la suppression de broussailles.

Qui est concerné ?

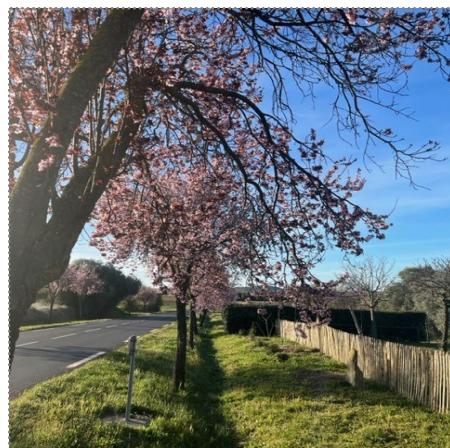
Vous êtes concerné par cette obligation si vous êtes propriétaire de bâtiments ou d'équipements situés à moins de 200 mètres de bois, forêts, landes, maquis et garrigues. Vous êtes également concerné si vous possédez une parcelle constructible dans les zones précitées. La réalisation du débroussaillage peut, par ailleurs, nécessiter d'intervenir sur la propriété de vos voisins, car la responsabilité du débroussaillage pèse sur le propriétaire de la construction à défendre. Il vous appartient alors de demander à vos voisins l'autorisation d'accéder à leur terrain et d'y effectuer les opérations de débroussaillage. S'ils s'y opposent, ces travaux seront à leur charge et deviennent de leur responsabilité (administrative et pénale). Le maire est chargé du contrôle du respect de cette obligation et les agents assermentés, notamment ceux de l'Office national des forêts (ONF), sont habilités à verbaliser.

Pour savoir si vous êtes concerné par l'obligation légale de débroussaillage, vous pouvez contacter la mairie, la préfecture ou vous rendre sur feux-foret.gouv.fr, où vous trouverez toutes les informations utiles.



SÉCURISATION DES ABORDS DU PARCOURS DE SANTÉ

La zone a été sécurisée du dehors dans un environnement adapté et aménagé pour les enfants .
(ganivelle, corde) et aménagée par la municipalité (bac d'exploration, bac de plantation et WC sèche) afin d'accueillir la classe



ENVIRONNEMENT

INTERVENTION DES AGENTS DE L'AGGLO



Parking de l'école : En attendant un futur aménagement floral, les agents de l'agglo ne procèdent pas au fauchage car des coquelicots et des pieds d'alouette ont poussé spontanément. Le fauchage tardif permet d'agir pour la biodiversité en protégeant la microfaune et en favorisant la diversification de la flore. Le fauchage tardif consiste à laisser enherbées certaines zones jusqu'à la fin de la floraison.

NETTOYAGE DU CHEMIN DE SERVICE A COTÉ DU BASSIN DE RÉTENTION POUR FAVORISER L'ACCÈS DES POMPIERS



AVANT



APRES

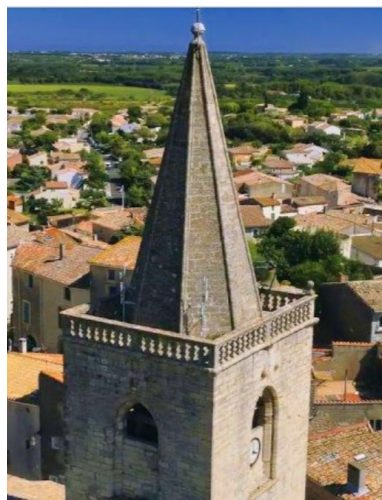


Figueriaie : les dépôts sauvages sont interdits. selon le type de déchets et la manière sauvagement déposée, le détenteur peut être sanctionné d'une amende de la 1ère à la 4ème classe (jusqu'à 750€ et 1 500€ si récidive) ou d'une peine d'emprisonnement de deux années, voir d'une amende d'un montant de 75 000€ pour les professionnels

Le SICTOM vous informe que les encombrants en déchèterie c'est gratuit. La collecte des encombrants pour les **Personnes à Mobilité Réduite** est possible le 2ème lundi du mois en prenant rendez-vous par téléphone au **04 67 90 48 03**

OUTIL DE COMMUNICATION

LA MAIRIE ▾ ÉDUCATION & JEUNESSE ▾ SOLID



NEZIGNAN, UN VILLAGE CONNECTE

SITE INTERNET, FACEBOOK ET INSTAGRAM

Vous êtes de plus en plus nombreux à suivre l'actualité du village à travers son site Internet et ses réseaux sociaux. En plus de l'actualité à vif, vous pourrez à travers nos diverses publications vous informer mais également découvrir par exemple les entreprises locales, les projets éducatifs de l'école et l'action municipale au quotidien. Nos réseaux sociaux **Facebook et Instagram** sont également des vecteurs de communication et de promotion privilégiés par un grand nombre d'entre vous. Merci à tous de vous montrer si nombreux à nous suivre !

Actualités du site internet : nezignan.fr



ACTUALITÉS

Présentation d'Arnaud Hemery et de son activité.



ACTUALITÉS

Cimetière et Concessions

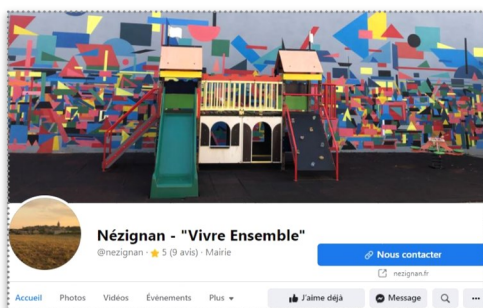


ACTUALITÉS

Randonnée propreté du 20 novembre

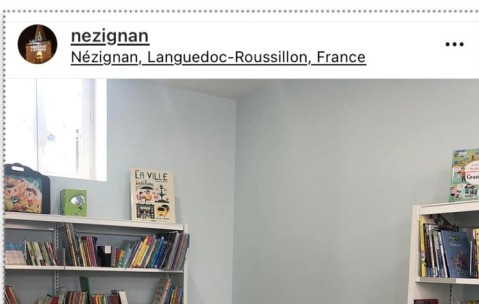
facebook

@facebook.com/nezignan



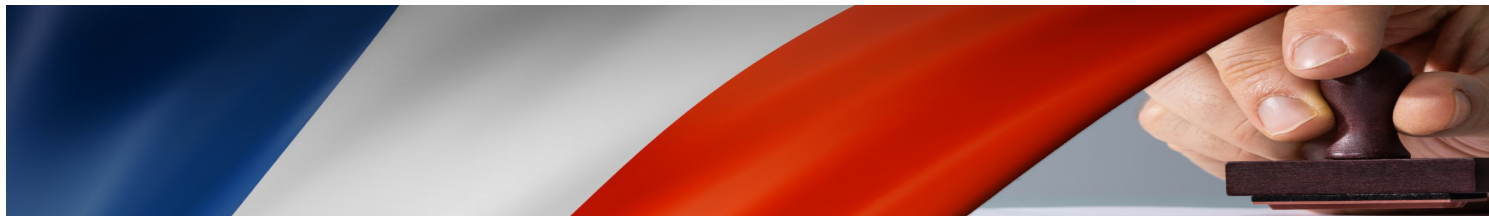
Instagram

Nézigian - "Vivre Ensemble"



AGENDA & ETAT-CIVIL

ETAT-CIVIL



Mariages :

- **CARABELLI** Bernard et **DE-HARO** Maryse le 01/10/2022
- **THIPHAINE** Johann et **SOL** Caroline le 22/04/2023

Naissances :

- **VERGELY** Zoé le 17/10/2022
- **SANTO** Lisandro le 27/11/2022
- **PHILIPPON** Lou le 01/05/2023

Décès :

- **MORENO** Stéphan le 26/10/2022
- **BARSANTI** Philippe le 07/11/2022
- **JUMEAUX** Jeannine (épouse GRANDJEAN) le 16/12/2022
- **WILLIAMS** David le 02/01/2023
- **ESCANDE** Eliane (épouse ROUQUETTE) le 03/01/2023
- **MORTIER** Suzanne (épouse DELECOLLE) le 18/01/2023
- **KURTZAHN** Hélène (épouse LEMERCIER) le 02/02/2023
- **AUGEREAU** Jacqueline (épouse PEQUENARD) le 05/02/2023
- **DUMON** Marcelle (épouse HÜBSCH) le 08/02/2023

- **CANCEL** André le 08/03/2023
- **RICARD** Marcel le 10/03/2023
- **LALOY** Denise (épouse MARTINAUD) le 14/03/2023
- **FOULQUIER** Guy le 16/04/2023
- **VERDAL** Annick (épouse TAJAN) le 22/04/2023
- **CARRETON** Georgette (épouse DUMAZER) le 03/05/2023



GUIDE PRATIQUE

ANIMATIONS			SERVICES DIVERS		
ANIMAGE Association d'animation 04 67 90 45 25 ehpad@ville-nezignan.fr Présidente : Marlène MARTINEZ COMITÉ DES FÊTES & SPECTACLES 06 83 11 88 59 fetonsnezignan@gmail.com Présidente : Sylvie BEAUPRE CONFRÉRIE DES BECOS FIGOS ASSO- 04 67 98 86 43 becosfigos34120@gmail.com Président : Bernard BALDY ÉTOILE SPORTIVE NÉZIGNANAISE Club de Football 06 27 66 46 61/06 60 07 88 72 julia.caladou@sfr.fr Président : Stéphane CALADOU ÉCOLE D'ARTS MARTIAUX – AÏKIDO 04 67 98 89 18 artsmartiauxnezi- Présidente : Bienvenida BLANQUER LE SOUVENIR FRANÇAIS Association 04 67 26 49 70 sf.34550@gmail.com Président : Emmanuel GARCIA LES VIEUX CRABOTS Association de rénovation 06 24 04 44 30 gerard.martinez0782@orange.fr Président : Gérard MARTINEZ ASSOCIATION DU FOYER RURAL 06 03 89 72 91 fr.cael.nzgn@gmail.com Présidente : Christine FERCOT TEAM JUDO 34 0611701116 teamjudo34@gmail.com Fabien Fornell Ecole de danse Les 8 Temps Lucie Pons 34 rue des mûriers – 34120 Nézignan 06 76 15 39 20 les8temps@gmail.com les8temps-ecolededanse.fr	DOMAINE VITICOLE DOMAINE DE LA CONDAMINE L'EVEQUE 21 rue de la Condamine. SCEA Bascou 34120 NÉZIGNAN-L'EVEQUE guilhem.bascou@wanadoo.fr 04 67 98 27 61 / 06 74 32 10 65 DOMAINE GRANGEOT DES BEAUMES Avenue de Pézenas 04 67 77 88 75 / 06 32 20 88 89 ARTISANS AGENT DE PROPRIÉTÉ - Femme de ménage à domi- Françoise BONNET - 06 13 73 56 22 ARNAUD HEMERY Menuiserie intérieure et extérieures ANITA PLOMBERIE 9 lotissement le carignan - 06 40 12 46 58 BARTO PÈRE ET FILS – 71 Domaine de la figueraie 06 43 03 43 49 – bartoconstruction34@gmail.com C.KELEC – 7 Avenue de Tourbes (Electricien, Interphonie, 07 82 96 94 08 - c.kelec@hotmail.com DEVY LE PLOMBIER – 2 bis rue des Moulins (Plomberie, 07 60 14 17 07 – devy.leplombier@gmail.com E.T.S. P. BALLEUX – 2, rue des Jardins (fenêtre, porte, portail, volets roulants et SOMFY) 06 35 31 16 66 – pierreballeux34@gmail.com MGS Bâtiment (travaux d'intérieur neuf et rénovation) SEMPÉRÉ Florian - 06 34 07 70 67 FLORENT BESSIERES – Lieu dit le Ploch (plombier, chauffagiste, dépannage, sanitaire) 06 32 08 36 51 – bessieres0732@orange.fr PERFECT'O – 26 ZAC – Domaine de la Figueraie 06 85 12 33 72 – perfect.o@free.fr REPAR'STORES – Chemin des Moulins (volets roulants et 04 48 20 05 23 intervention, payraastre@reparstores.com HÉBERGEMENTS MAISON D'HÔTES NÉZIGNAN PARADISIO 6 rue Autour du château 09 54 87 97 59 - www.nezignanparadisio.fr HÔTEL SAINT-ALBAN – 31 avenue d'Agde 04 67 98 11 38 - hotel-saintalban.com VILLA LES MOULINS DE PEYNE – LES MOULINS DE PEYNE 04 67 98 98 98 - http://villalesmoulins.fr SANTÉ EQUIT-HARMONIE - Psychopraticienne Virginie GERMANI - 06 72 95 87 11 - virginie@equi- CABINET DE KINÉSITHÉRAPEUTE Rue des écoles - 04 67 90 75 60 lefevre.beatrice@wanadoo.fr	DOMAINE VITICOLE DOMAINE DE LA CONDAMINE L'EVEQUE 21 rue de la Condamine. SCEA Bascou 34120 NÉZIGNAN-L'EVEQUE guilhem.bascou@wanadoo.fr 04 67 98 27 61 / 06 74 32 10 65 DOMAINE GRANGEOT DES BEAUMES Avenue de Pézenas 04 67 77 88 75 / 06 32 20 88 89 ARTISANS AGENT DE PROPRIÉTÉ - Femme de ménage à domi- Françoise BONNET - 06 13 73 56 22 ARNAUD HEMERY Menuiserie intérieure et extérieures ANITA PLOMBERIE 9 lotissement le carignan - 06 40 12 46 58 BARTO PÈRE ET FILS – 71 Domaine de la figueraie 06 43 03 43 49 – bartoconstruction34@gmail.com C.KELEC – 7 Avenue de Tourbes (Electricien, Interphonie, 07 82 96 94 08 - c.kelec@hotmail.com DEVY LE PLOMBIER – 2 bis rue des Moulins (Plomberie, 07 60 14 17 07 – devy.leplombier@gmail.com E.T.S. P. BALLEUX – 2, rue des Jardins (fenêtre, porte, portail, volets roulants et SOMFY) 06 35 31 16 66 – pierreballeux34@gmail.com MGS Bâtiment (travaux d'intérieur neuf et rénovation) SEMPÉRÉ Florian - 06 34 07 70 67 FLORENT BESSIERES – Lieu dit le Ploch (plombier, chauffagiste, dépannage, sanitaire) 06 32 08 36 51 – bessieres0732@orange.fr PERFECT'O – 26 ZAC – Domaine de la Figueraie 06 85 12 33 72 – perfect.o@free.fr REPAR'STORES – Chemin des Moulins (volets roulants et 04 48 20 05 23 intervention, payraastre@reparstores.com HÉBERGEMENTS MAISON D'HÔTES NÉZIGNAN PARADISIO 6 rue Autour du château 09 54 87 97 59 - www.nezignanparadisio.fr HÔTEL SAINT-ALBAN – 31 avenue d'Agde 04 67 98 11 38 - hotel-saintalban.com VILLA LES MOULINS DE PEYNE – LES MOULINS DE PEYNE 04 67 98 98 98 - http://villalesmoulins.fr SANTÉ EQUIT-HARMONIE - Psychopraticienne Virginie GERMANI - 06 72 95 87 11 - virginie@equi- CABINET DE KINÉSITHÉRAPEUTE Rue des écoles - 04 67 90 75 60 lefevre.beatrice@wanadoo.fr	CABINET MÉDICAL 32, avenue de Pézenas - 04 48 52 02 20 CABINET DE PSYCHOLOGIE – Chrystel DUNY 28 ter rue des Mûriers - 04 67 89 70 13 CABINET D'OSTÉOPATHIE – Raphaël GIRAL 5 avenue d'Agde - 04 34 33 52 62 raphael.giral@gmail.com DISTRIB SANTE 5, avenue de Pézenas - 08 05 38 28 32—contact@biord.fr INFIRMIERE – HUC Stéphanie - 06 16 08 91 07 INFIRMIERE – BAR Carine - 06 45 11 72 92 INFIRMIERE – FAURE Stéphanie - 06 63 53 22 16 INFIRMIERE – FERRERES Myriam - 06 80 68 70 28 INFIRMIER – RINGEVAL Philippe - 04 67 09 43 13 AIDE-SOIGNANTE – RINGEVAL Sylvie - 06 82 20 95 85 AGENCES IMMOBILIÈRES EUROTANSAC 3 Avenue de Pézenas – 04 67 09 21 80 IMMOGENIUS 2 lotissement les Cresses - 06 12 20 15 25 MGI 32 Avenue de Pézenas – 04 67 31 41 02 LONG TERM RENTALS IN France 26 Rue du Foyer - 04 67 76 29 55 BRICE BÉNÉT Capifrance Immobilier 06 07 83 21 97 Audrey CHENU – SAFTI IMMOBILIER 07 49 31 90 94 – audrey.chenu@safti.fr COMMERCES ALIMENTATION GENERALE « Chez MICKA » 1. Place de la République - 04 67 76 35 98 AU VIEUX FOUR - Restaurant Pizzeria 3, avenue de Pézenas - 04 99 41 49 97 - chastan- alain@orange.fr DOMODOC DOMOTIQUE - 2 Rue des Bassins 07 89 20 99 22 - a.auboiroux@domodoc.com GARAGE AUTOMOBILE Helec Alliyre 2, rue des Boules—07 71 64 17 55 HONORE MIREILLE COUTURIERE 21, lot les aires—04 67 30 57 54 INSTITUT DE BEAUTE « Le Boudoir » 14 avenue de Pézenas - 04 67 76 93 32 / 06 33 38 90 31 Sur Rendez-vous du lundi après-midi au samedi	L'INSTITUT BIO 9 avenue d'Agde - 04 67 11 59 10 LE WINE SHOP 16 avenue de Pézenas - 06 50 61 99 03 LA PETITE VOYAGERIE 6, domaine les Montjongs - 07 57 40 75 47 valerie@lapetitevoyagerie.fr LES GOURMANDISES DE ROSE 13 Avenue d'Agde - 09 81 12 88 10 LE TAXI JV 34 149, Domaine de la Figueraie - 04 67 21 28 98 LA CINQUIÈME SAISON—Artisan fleuristes spécialisé 07 69 57 57 39—la-cinquieme-saison.fr MARIACHIS SARL 8, rue Fontvieille - 06 03 95 00 18 – contact@casamex.fr RESTAURANT BAR L'EDEN 3, avenue d'Agde - 06 58 29 74 15 ROQUES PNEUS 18, avenue d'Agde - 04 67 98 15 18 WISEAS MARKETING DIRECT 4, rue sœur Saint Jean - 04 67 90 43 86 – wiseas@wiseas.fr X1 RACING SUSPENSION 25, rue des Mûriers - 04 67 32 88 25 AGENCE EVENEMENTIELLE - YOU HAVE A DREAM 1 chemin de Saint Alban - 06 83 66 63 05— agence.yhad@gmail.com SERVICES INTERCOMMUNAU RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS Jour de ramassage : le 2ème lundi du mois ATTENTION ! Le dépôt des encombrants est limité 04 67 90 74 (sur rendez-vous) DÉCHETTERIE Route de Bessan – 34630 Saint-Thibéry Horaire du lundi au samedi : 08h30-12h et 14h-17h30 (les derniers entrants jusqu'à 11h45 le matin et 17h15 COLLECTE DES DÉCHETS Biodéchets : Tous les samedis. Déchets recyclables : Tous les jeudis. Ordures ménagères : Tous les mercredis. as : Tous les jeudis.	  



Fête du Printemps
ESPACE PAPANOU
Course et Marché du Printemps
15 avril



Feux de la Saint-Jean
ESPACE PAPANOU
Repas et animation DJ
24 juin



Inauguration
10h
Médiathèque
11h
Terrain synthétique
27 mai



Fête de la Musique et du Vin
Église Sainte-Marie-Madeleine
Place de la fontaine vieille
30 juin et 01 juillet



Fête des écoles
ESPACE PAPANOU
Spectacle des enfants
DJ
Repas/buvette
17 juin



Fête de l'ES Nézignan
Stode René BOURGUARD
08 juillet



Repas République
ESPACE PAPANOU
Repas et animation DJ
13 juillet



Relais des Vignobles
ESPACE PAPANOU
03 septembre



Fête du Village
ESPACE PAPANOU
Concerts Fête foraine
Repas
21, 22, 23 juillet



Fête du Patrimoine
ESPACE PAPANOU
Fête médiévale Campement médiéval
Marché artisanal
16, 17 septembre



Les Aouïales et la Fête du Figuier
AUTOUR DU CHÂTEAU
Théâtre Chapitre
des BECOS FIGOS.
Marché du terroir et brocante
19, 20 août



Inauguration
MAISON DU PATRIMOINE
Exposition photographique
07 octobre

Département de l'Hérault

